



Compte rendu du groupe de travail « connaissance du milieu »

Site Natura 2000 du Plateau du Four - Loire Atlantique

Le Croisic – 2 décembre 2010

Ordre du jour :

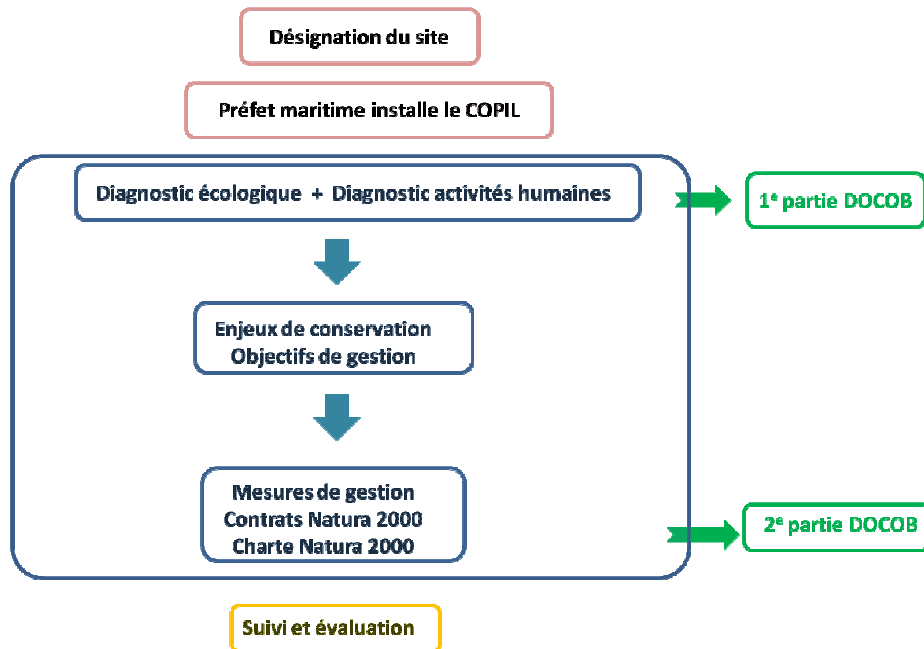
- Présentation, par le bureau d'étude TBM, des résultats de la campagne menée cet été pour la réalisation du diagnostic écologique du site (acquisition de données sur les fonds meubles).
- Présentation du travail de cartographie des champs de laminaires du Plateau du Four, travail réalisé et présenté par l'Association Estuaires Loire Vilaine
- Échanges avec le bureau d'étude TBM en vue de préparer la prochaine campagne en mer.

Personnes présentes :

- | | |
|-------------------------|--|
| - Françoise GUIMAS | DREAL Pays de la Loire |
| - Sylvain CHAUVAUD | Bureau d'étude TBM |
| - Anne-Laure BARILLE | Bio Littoral |
| - Sandrine DERRIEN | MNHN – station de Concarneau |
| - Marie-Annick DURAND | Cap Atlantique |
| - Frédéric LECHAT | Association Estuaire Loire Vilaine |
| - Jean-Claude MENARD | Association Estuaire Loire Vilaine |
| - Daniel MARIE | UNAN 44 |
| - Agnès GARCON | Armateurs de France |
| - Daniel LEGALL | CLPMEM Sud LA |
| - Franck DELALANDE | Comité Départemental FFESSM |
| - Jean-Pierre LHUILLERY | Subaquavia |
| - Didier GUILLET | Club d'Activités Subaquatique de la Côte d'Amour |
| - Eliane DUFORET | Association des Plaisanciers du Croisic |
| - Mme CHIFFOLEAU | Association des Plaisanciers du Croisic |
| - René ORTEGA | Association des Plaisanciers du Croisic |
| - Daniel DELEPINE | Club de Croisières Croisicais |
| - Patricia DORLE | Cercle des plaisanciers de St Michel |
| - Lionel QUEMENER | Patron de pêche |
| - David LE DREAU | Patron de Pêche |
| - Lucile FORGET | Direct Energie NEOEN |
| - Antonin HUBERT | COREPEM |

Introduction par le chargé de mission

Antonin HUBERT a rappelé les différentes étapes pour élaborer le document d'objectifs du site du Plateau du Four. La phase actuelle est celle de diagnostic du site, le diagnostic écologique étant mené par un groupement de bureaux d'étude, sous la direction de l'Agence des Aires Marines Protégées.



Etapes pour la rédaction du document d'objectif (DOCOB) du site

Présentation de TBM

⇒ Voir le support de présentation, joint à ce compte-rendu.

Sylvain CHAUVAUD, du bureau d'étude TBM, a rappelé les objectifs du diagnostic écologique d'un site Natura 2000 marin et la méthode employée. Il a présenté les premiers résultats obtenus sur le Plateau du Four, grâce à la campagne en mer menée cet été.

Cette première campagne concernait les fonds meubles (sableux et vaseux) du site, la partie rocheuse sera prospectée à l'occasion d'une prochaine campagne qui sera menée en 2011. 26 stations ont été échantillonnées, 14 séquences vidéo enregistrées, 55% des fonds concernés ont été couverts par le sonar (35 profils, couvrant 23km²).

La comparaison des résultats obtenues avec des cartes biosédimentaires historiques révèle un phénomène d'envasement du site, une partie des fasciés grossiers ont en effet disparu.

Les vases à haploops (crustacés proches des puces de mer, qui vivent dans des tubes construits à la surface des fonds vaseux) couvrent la grande majorité des fonds meubles du site. Cet habitat, considéré comme rare, semble être en pleine expansion dans les zones sous influence estuarienne et en particulier sur le pourtour du platier rocheux du Four. Il est concerné par plusieurs études (notamment à l'IFREMER).

Le classement de la faune recensée en fonction de classes de sensibilité à la pollution permet d'attribuer une note de qualité aux habitats associés. Il ressort ainsi que la partie est du Plateau (côté terre) est plus perturbée que la partie ouest (côté large). Cette perturbation est révélée par l'enrichissement des fonds en matière organique. Cet enrichissement est relié à la proximité des estuaires de la Loire et de la Vilaine.

Il a été fait état de la découverte d'un petit gisement de maërl à proximité du site. La présence de cette algue calcaire s'accompagne d'une forte biodiversité. Il s'agit d'un habitat dont la préservation est prioritaire.

Présentation de l'association Estuaires Loire Vilaine (ELV)

Jean-Claude MENARD a présenté les travaux menés par son association :

Le phénomène de régression des champs de laminaires dans le secteur Loire Vilaine est observé depuis de nombreuses années par les plongeurs à l'origine de cette association.

Les années 2007 et 2008, marquées par de fortes crues, ont connu une forte régression des champs de laminaires. Depuis 2010 la tendance s'est inversée, les algues repoussent bien.

Un travail visant à cartographier les laminaires du Plateau du Four a été mené durant l'été 2010. Une vingtaine de sorties ont été nécessaires pour couvrir la quasi-totalité du plateau. Plusieurs paramètres étaient observés : espèces d'algues présentes, densité des pieds, nature du fonds etc.

Il a par exemple été observé qu'une grande zone de galets couverts de *Saccorhiza polyschides* (famille des laminaires), qui était réputée riche en poissons par les chasseurs sous-marins, a été remplacée par une étendue de sargasses. Cette algue opportuniste à croissance rapide a pris la place de la première suite à la tempête Xynthia.

Outre la localisation des champs d'algues, ce travail va permettre de contribuer à mieux connaître cet habitat, et ainsi mieux comprendre les phénomènes observés.

Ce travail sera poursuivi en 2011 pour achever la cartographie de la partie sud qui n'a pas pu être faite en 2010. Des retours sur certains secteurs prospectés en 2010 seront réalisés de manière à caractériser l'évolution.

Discussions

- Pour Sandrine DERRIEN (MNHN), le phénomène de régression des laminaires est en grande partie dû à l'eutrophisation du littoral. Elle souligne l'importance du travail mené par ELV et annonce la tenue d'un projet de recherche (MNHN – IFREMER – ELV, avec aide de l'ONEMA) visant à recueillir des connaissances sur les habitats de laminaires afin d'établir des cartes prédictives de répartition. Le Plateau du Four constituera une zone atelier pour ce projet. L'importance du travail mené par ELV est également soulignée par Sylvain CHAUVAUD.

- Un représentant de pêcheurs plaisancier s'interroge sur la raison de s'alarmer sur l'état des laminaires, puisque la dégradation observée en 2007-2008 a été suivie d'une repousse.

Jean-Claude MENARD précise que les laminaires ont repoussé au large mais pas à la côte. Sandrine DERRIEN explique qu'il est intéressant de suivre ces algues car elles réagissent fortement et rapidement aux modifications de la qualité du milieu. Elles constituent donc un bon indicateur de qualité du milieu. Par ailleurs, il s'agit d'un habitat à fort intérêt écologique, et même économique si on considère toutes les espèces qui en dépendent (bar, crustacés etc.). David LE DREAU (patron de pêche) confirme que les épisodes de dégradation de laminaires s'accompagnent d'une diminution des captures, en particulier des captures de crevettes roses.

- Daniel LEGAL (président du Comité Local des Pêches du Croisic) s'interroge sur la nécessité qu'avait le bureau d'étude de cartographier un banc de maërl situé en dehors du site Natura 2000. Il craint que cette zone classée pour la pêche des coquilles St-Jacques, soit de fait interdite aux pêcheurs professionnels.

Anne-Laure BARILLE (Bio Littoral) indique que des études scientifiques ont montré que le retournement occasionnel des fonds de maërl n'est pas néfaste à cet habitat, au contraire. Sylvain CHAUVAUD précise que la protection d'un site comme celui-ci permettrait de le défendre contre des projets plus impactant que la pêche (rejet de boues de dragage ou encore extraction de granulats marins). Françoise GUIMAS (DREAL Pays de la Loire) indique que la modification du périmètre des sites Natura 2000 n'est pas à l'ordre du jour, mais qu'il était intéressant de profiter des moyens à la mer au moment des sorties du bureau d'études sur le plateau du four pour acquérir de la connaissance sur cet habitat.

- Sandrine DERRIEN détail un projet de sciences participatives basé sur la participation de plongeurs (en scaphandre et en apnée) volontaires. L'objet de ce programme sera d'associer les plongeurs au suivi de la qualité des fonds marin, en se basant sur un protocole scientifique et moyennant une prise en charge des frais de plongée. Le réseau devra être fonctionnel pour l'été 2012.

L'idée intéresse les responsables de clubs de plongée présents, ils proposent que le comité départemental de la FFESSM, voir le comité interrégional, se fasse le relais de l'initiative.